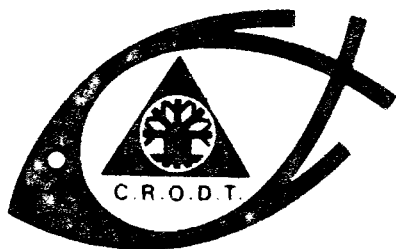


SOCECO - PECHART

RECENSEMENTS  
DE LA  
PECHE ARTISANALE MARITIME  
AU SENEGAL,  
AVRIL ET SEPTEMBRE 1981



**CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR - THIAROYE**

**INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES \***

DOCUMENT SCIENTIFIQUE

N° 83

M A I 1982

RECENSEMENTS  
DE LA PÊCHE ARTISANALE MARITIME  
AU SÉNÉGAL:  
AVRIL ET SEPTEMBRE 1981

*par*

SOCECO - PECHART (1)

R E S U M E

Le Centre de Recherches océanographiques de Dakar-Tiaroye (CRODT-ISRA) entreprend chaque semestre un recensement exhaustif de la pêche artisanale maritime sénégalaise. Les comptages portent sur les pirogues en état de prendre la mer, les migrations de pêcheurs, l'emploi, l'activité au cours du mois écoulé. La pêche artisanale sénégalaise compte 4 350 pirogues réparties dans 82 points de débarquement. Elle offre 27 000 emplois directs et 150 000 emplois au total. Le document expose la méthodologie d'enquête et les principaux résultats obtenus en 1981.

A B S T R A C T

Two complete census of the artisanal canoe fishery are done yearly by the oceanographic Research Center of Dakar-Tiaroye (CRODT-ISRA). All the canoes are counted ; a complete statistic is also done upon migrations of fishermen,

---

(1) Les recensements ont été effectués par l'ensemble des chercheurs et techniciens des Sections Socio-Economie (SOCECO) et Pêche artisanale (PECHART) du CRODT-ISRA. Procédures, traitements et publication ont été conçus et réalisés par J. WEBER, les programmes informatiques étant dus à F. LALOE.



Cette seconde période est également au coeur de la saison agricole ; les pêcheurs-agriculteurs Lébou, Sérér, Niominka sont mobilisés par les travaux des champs et rares sont ceux qui se trouvent hors de leur lieu d'origine.

La durée du recensement devait être minimale. Nous avons procédé en deux temps, aussi bien en avril qu'en septembre.

A. Quatre équipes partaient en même temps de Dakar :

- Equipe 1 : de Kayar à Saint-Louis,
- Equipe 2 : de Cambérène vers la Petite Côte,
- Equipe 3 : de Mbour vers le Cap-Vert, à la rencontre de l'équipe 2,
- Equipe 4 : de Tropical à Djifère.

L'ensemble de la côte au nord des îles du Saloum était ainsi couverte en un maximum de 5 jours.

B. Dans la quinzaine qui suivait, deux équipes partaient, l'une vers les îles du Saloum, l'autre vers la Casamance, Dans chaque point de débarquement, ces équipes se renseignaient sur les arrivées de pirogues afin d'éviter les doubles comptages par suite des mouvements de pêcheurs.

Telle est la configuration générale des deux recensements. Ils ont toutefois connu des différences.

En avril, le recensement n'a pas porté sur les îles du Saloum, mais seulement sur Niodior et Dionewar. L'équipe de Casamance a couvert également la rive sud du Diombos (Sokone, Toubacouta, Missirah), mais n'a pas été en mesure d'enquêter dans tous les points de débarquement de Casamance.

En septembre, le recensement avait été précédé par une mission dans les îles du Saloum et suivi par une autre en Casamance, avec les précautions d'usage pour éviter les doubles comptages

## 2 . R E C E N S E M E N T D ' A V R I L

### 2.1. CALENDRIER

De Niodior à Saint-Louis : du 21 au 25 avril  
Casamance : du 10 au 15 juin.

### 2.2. OPERATIONS EFFECTUEES

2.2.1. Comptage du parc piroguier, nature des engins, comptage des migrants étaient effectués à l'aide d'un seul formulaire.

Ce formulaire distingue les types de pirogues, les types d'engins de pêche et sépare les pirogues autochtones des pirogues en campagne. Une même pirogue peut utiliser plusieurs engins ; ce fait, pris en compte, permettrait d'évaluer le degré de "polyvalence" des unités de pêche. Le comptage s'effectue avec l'aide des pêcheurs "retraités" présents sur la plage.

a.- Dans les centres secondaires

L'équipe, accompagnée de pêcheurs âgés, recense les pirogues présentes sur la plage, en demandant si elles sont originaires ou migrantes, et à quels types de pêche elles se livrent au cours de l'année. Puis on procède au dénombrement des pirogues, pour lesquelles sont posées les mêmes questions.

La marge d'erreur est quasi nulle pour le dénombrement et l'origine, incertaine pour les types de pêche. Les pêcheurs âgés présents en permanence sous les "pinch" (abris) de la plage, connaissent bien les unités de pêche du lieu. La présence de plusieurs d'entre eux évite les oublis. Une observation des traces de pirogues et des rondins de rônier (sur lesquels sont halées les pirogues) complète le contrôle de l'information.

b. Dans les grands centres

L'équipe arrive en fin d'après-midi. A la tombée de la nuit, elle procède à un comptage indifférencié des pirogues opérationnelles (c'est-à-dire en état de prendre la mer).

Le lendemain matin, vers 5 h 30, on procède au même comptage indifférencié.

Lorsqu'un maximum de pirogues sont sorties, 2 membres de l'équipe restent en faction sur la plage au cas où des pirogues rentreraient, tandis que les autres se scindent en deux groupes qui procéderont au comptage systématique en compagnie des pêcheurs âgés. Les deux équipes de comptage partent de chaque extrémité de la plage, à la rencontre l'une de l'autre. Chaque groupe de pirogues dispose d'un "pinch" dont les pêcheurs âgés connaissent bien les unités de pêche. Pour chaque pirogue présentée sont posées les mêmes questions que précédemment.

Lorsque le recensement à terre est terminé, l'équipe se répartit la plage et attend le retour des pirogues. A chaque arrivée, un enquêteur note la pirogue, l'engin utilisé, demande au capitaine si la pirogue est du lieu ou en campagne et à quels autres types de pêche elle se livre. L'opération est poursuivie tard la nuit.

Enfin, pour chaque pirogue, on prend soin de demander si elle n'est pas arrivée après le début du recensement.

Dans les grands centres, l'équipe de recensement est renforcée par les enquêteurs permanents du CRODT. Ce qui porte à 5 le nombre d'enquêteurs et assure une couverture correcte de la plage.

La marge d'erreur est limitée au maximum par cette façon de procéder. Elle reste néanmoins difficile à évaluer. Si aucune pirogue à terre ou revenant de pêche n'échappe au comptage, un problème subsiste pour celles qui sortent en cours de journée, ou qui effectuent deux sorties ce jour-là. C'est notamment le cas à Kayar où une même pirogue peut effectuer deux voire trois sorties au cours de la journée, où la pêche peut être aussi active de nuit que de jour. Le risque est cependant limité par les pêcheurs eux-mêmes, qui ne se privent pas de rappeler qu'on leur a déjà posé les questions et qu'ils "ont autre chose à faire". La phase lunaire est à prendre en compte : par pleine lune, les sennes tournantes ne sortent pas, à l'inverse des pirogues de ligne.

### 2.2.2. Description des activités de pêche : Relevé des infrastructures et des activités annexes

Cette opération ne pose pas de problème majeur. Elle s'effectue avec l'assistance des agents de la Direction de l'Océanographie et des Pêches maritimes et des Vieux. Elle a permis l'élaboration d'un dictionnaire des points de débarquement (SOCECO-PECHART, 1982).

### 2.3. MOYENS MIS EN OEUVRE

Un recensement de cette nature mobilise 4 véhicules pendant 5 jours, puis deux pendant 6 jours (Saloum et Casamance). Il nécessite 17 personnes travaillant simultanément entre Djifère et Saint-Louis, puis 6 se partageant entre Saloum et Casamance, soit au total 95 hommes/jour. Enfin, il implique l'usage de pirogues dans le Gandiolais, les îles du Saloum et la Casamance.

Son coût est évalué à 350 000 F CFA, comprenant le carburant, les frais de mission, la location de pirogues, les dédommagements des pêcheurs âgés qui aident au recensement.

### 2.4. DISCUSSION

Ce premier recensement en temps limité, simultané sur l'ensemble de la côte devait permettre de tester les méthodes autant que de compter les pirogues.

Nous avons limité nos ambitions dans la crainte de multiplier les risques d'erreur si nous poussions plus loin le raffinement. En premier lieu, nous ne savions pas jusqu'où allait la connaissance des unités de pêche par les pêcheurs âgés. Elle allait en fait bien au-delà de ce que nous attendions. Dans ce premier recensement, les migrants sont comptés dans leurs lieux de comptage, sans distinction d'origine. Il serait possible d'enregistrer ces origines lors du recensement de septembre.

En second lieu, nous avons pu constater, une fois de plus, que la complexité de la pêche artisanale est extrême. Non seulement les pirogues de ligne peuvent opérer au filet dormant ou au casier, mais les unités de pêche au filet maillant encerclant peuvent pêcher aussi au filet dormant, tandis que, les unités de senne tournante sont susceptibles de passer à la ligne et à la senne de plage, voire au filet dormant, en hivernage.

La discrimination entre engins de pêche collectifs et/ou individuels n'est pas opératoire non plus pour la pêche artisanale sénégalaise, la même unité de pêche pouvant pratiquer plusieurs types de pêche. Nos recensements sont donc condamnés à n'être que des instantanés de la situation de la pêche artisanale.

## 3. RECENSEMENT DE SEPTEMBRE

### 3.1. CALENDRIER

De Djifère à Saint-Louis	: du 7 au 11 septembre
Saloum	: du 16 au 21 août
Casamance	: du 14 au 20 septembre.

### 3.2. OPERATIONS EFFECTUEES

Ce deuxième recensement devait :

- tenir compte des enseignements de celui d'avril,
- tenir compte des différences de conditions entre avril et septembre.

L'expérience d'avril rendait inutile de relever à nouveau les infrastructures. Il était décidé que les fiches seraient mises à jour une fois par an. Cette expérience nous conduisait aussi à séparer le comptage des pirogues du comptage des migrants, à relever l'origine de chaque pirogue migrante.

#### 3.2.1. Comptage des pirogues, nature des engins

Le comptage des pirogues demandait des précautions particulières en septembre. De nombreux pêcheurs originaires du lieu enquêté étaient occupés à d'autres tâches que la pêche ; de nombreux campagnards étaient rentrés chez eux en laissant leur pirogue sur place.

Le nouveau formulaire ne distinguait plus originaires et campagnards, mais les pirogues actives de celles qui ne pêchaient pas depuis au moins un mois. Ceci pour évaluer le degré d'activité dans chaque centre de débarquement.

La méthode de comptage restait la même qu'en avril, en présence des vieux.

#### 3.2.2. Evaluation des migrations

L'origine de chaque pirogue active était relevée à l'aide d'un formulaire. Le faible nombre de migrants en septembre permettrait de tester valablement ce formulaire. On saisit ainsi dans chaque centre le nombre de migrants en provenance de tous les autres centres.

#### 3.2.3. Relevé des infrastructures et activités annexes

Le même formulaire qu'en avril était rempli dans les lieux où il n'y avait pas eu enquête en saison froide.

### 3.3. MOYENS MIS EN OEUVRE

Ils sont les mêmes qu'en avril

### 3.4. DISCUSSION

La différence de méthodologie entre avril et septembre pose quelques problèmes de comparaison, qu'il s'agisse du nombre de pirogues ou du nombre de migrants.

En avril, nous comptons les pirogues opérationnelles. En septembre, nous distinguons, parmi les pirogues opérationnelles, celles qui sont actives de celles qui ne le sont pas depuis au moins un mois : les comparaisons ne peuvent donc porter que sur une partie des données du second recensement.

Par contre, le recensement d'avril 1982 permettra des comparaisons de taux d'activité.

Le même problème se pose concernant les migrations : en avril, nous comptons les migrants sans distinction d'origine ; les comparaisons fines ne seront donc possibles que sur la base du recensement d'avril 1982. (cf. tabl. I).

#### 4 . R E T O M B E E S   S C I E N T I F I Q U E S

##### 4.1. POUR LES BIOLOGISTES

Deux recensements par an permettent de ne pas se laisser surprendre par des évolutions rapides de nature à modifier la physionomie générale de la pêche. A titre d'exemple, on comptait 110 sennes tournantes en 1977, 230 en avril 1981. A Kayar où les sennes tournantes étaient absentes en 1977... on en comptait 58 en avril 1981 !

Le suivi biologique de la pêche artisanale implique de pouvoir adapter sans cesse et rapidement les systèmes d'échantillonnage, ce qui suppose de "serrer" au plus près les mutations.

Les résultats du recensement permettent de vérifier la validité du système d'échantillonnage, de l'affiner, de contrôler les méthodes d'extrapolation, d'anticiper les évolutions. Ils permettent de préciser la mesure de l'effort de pêche. Enfin, les recensements permettent, à partir des p.u.e. observées, d'évaluer la production nationale de la pêche artisanale.

##### 4.2. POUR LES ECONOMISTES

Les recensements, appuyés sur le suivi permanent d'un échantillon représentatif d'unités de pêche, ont de nombreuses retombées pour l'économiste :

- Un fichier des points de débarquement tenu à jour permet d'évaluer les effets de l'implantation d'une infrastructure ou d'un service nouveau. On dispose par là d'une base de données pour l'étude de projets de développement en un point quelconque de la côte.

- Les recensements permettent d'évaluer les emplois liés directement ou indirectement à la pêche, de mesurer les effets d'entraînement de la pêche artisanale.

- Le décompte des migrants et l'origine des pirogues permettent de cerner les courants migratoires quantitativement et qualitativement.

Enfin, les recensements exhaustifs sont indispensables pour l'établissement des comptes économiques du secteur : consommations intermédiaires, valeur ajoutée, revenus distribués, poids des mesures d'aide gouvernementales...

##### 4.3. PUBLICATION DES RESULTATS

La présente publication ne porte que sur les principaux résultats des recensements de 1981 : décompte des pirogues selon les lieux, les types de pêche, la saison ; décompte des migrants, de leurs origines géographiques, taux d'activité en septembre.













Le fait le plus marquant est la rapide croissance du nombre de sennes tournantes : 110 en 1978, 230 en avril, 248 en septembre 1981. Il y a peut-être lieu de commencer à s'inquiéter de cette croissance, compte-tenu de la baisse des rendements par unité de pêche qu'elle risque d'entraîner.

La communauté saint-louisienne apparaît comme la plus importante du pays avec 27 % du total des pirogues ; on trouve des pêcheurs guet-ndariens jusqu'à la frontière sud du Sénégal.

Les mouvements migratoires restent importants, puisque le quart des pirogues étaient comptées hors de chez elles en avril. L'hivernage est la saison du repos pour les saint-louisiens, celle des travaux des champs pour les autres communautés.

La répartition des pirogues selon les points de débarquement met en évidence le primat des possibilités d'évacuation (route, centre urbain, infrastructures...) sur les potentiels halieutiques dans le développement de la pêche artisanale.

Le présent document n'épuise pas l'information recueillie au cours des recensements. Dictionnaire des points de débarquement, comptes économiques de la pêche artisanale, bases de sondages et méthodes d'extrapolation des évaluations de capture par échantillonnage, la liste n'est pas close des retombées scientifiques de tels comptages systématiques. Entrepris deux fois par an, confrontés aux comptages quotidiens effectués dans les centres principaux, ils permettront de suivre les évolutions de la flottille et des types de pêche.

## A B R E V I A T I O N S

S.T. : Senne tournante et coulissante  
 F.M.E. : Filet maillant encerclant  
 S.P. : Senne de plage  
 P.M/L./F.D./C.: Pirogue pêchant à la ligne et/ou au filet dormant  
 et/ou avec des casiers à céphalopodes

L : ligne

F.D. : filet dormant

C. : casier

P.V. : pirogue non motorisée, pêchant à la ligne et/ou au filet dormant

P O I N T S D E D E B A R Q U E M E N T  
 D U L I T T O R A L S E N E G A L A I S

## 1. Grande Côte

SAINT-LOUIS  
 PILOTE  
 TASSINIÈRE  
 MOUIT  
 DEGOUNIAYE  
 MBAO  
 TARE  
 THIOUGOUNE  
 DIOGO  
 FASS BOYE  
 MBORO  
 KAYAR

## 2. Cap-Vert

CAMBERENE  
 YOFF  
 NGOR  
 OUKAM  
 SOUMBEDIONE  
 ANSE BERNARD  
 BEL AIR  
 HANN  
 THIAROYE SUR MER  
 PETIT MBAO  
 GRAND MBAO  
 RUFISQUE DIOUKOUL  
 RUFISQUE KEURY SOUF  
 RUFISQUE TIAWLENE  
 BARGNY  
 SENDHOU  
 YENNE  
 NIANGAL  
 TOUBAB DIALAO

## 3. Petite Côte

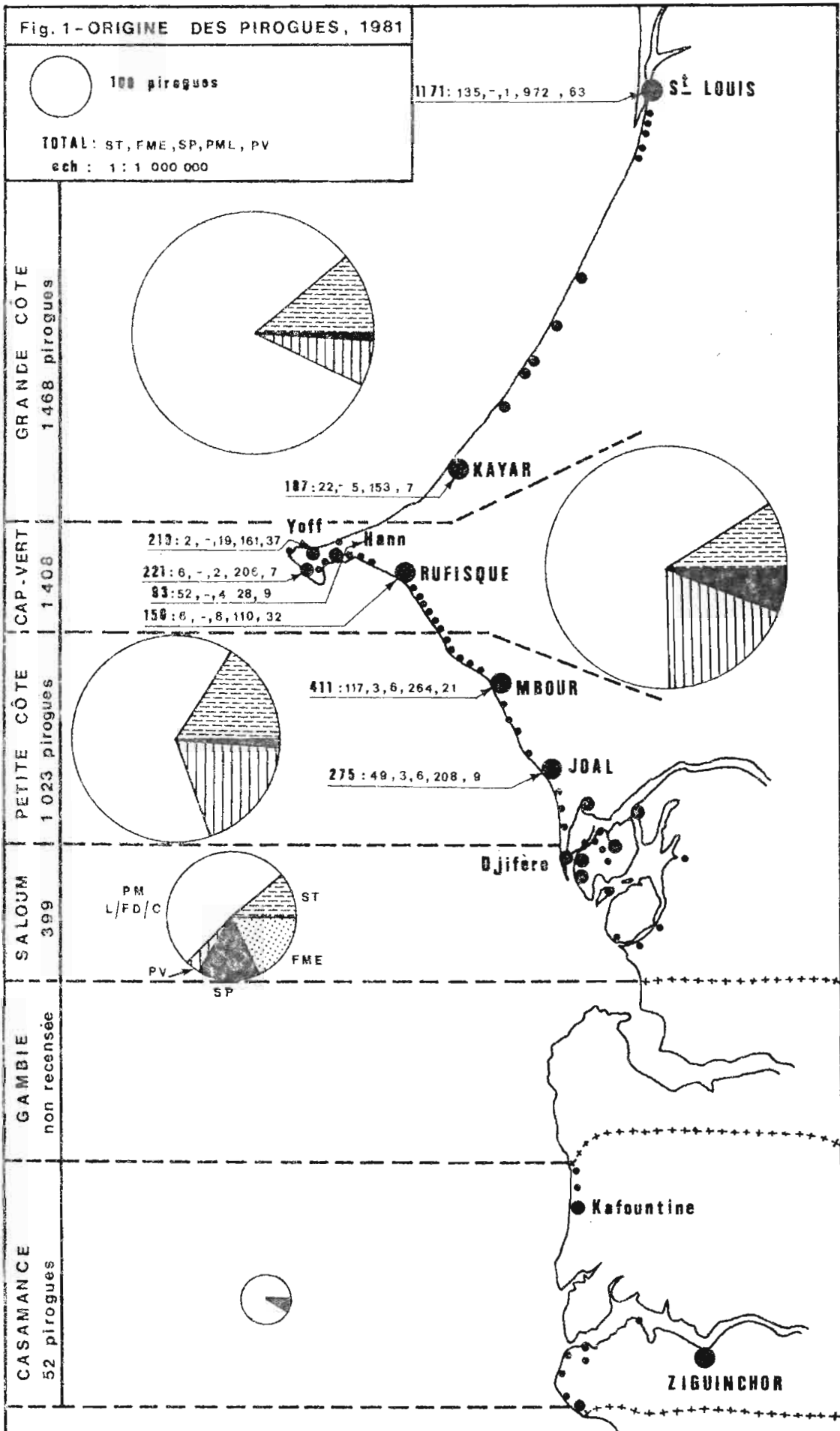
NDAYANE  
 POPENGUINE  
 GUEREO  
 SOMONE  
 NGAPAROU  
 SALI PORTUGAL  
 SALI NIAKHAL  
 MBOUR  
 TROPICAL  
 NIANING  
 POINTE SARENE  
 NGAZOBIL  
 MBODIENNE  
 WARANG  
 JOAL

## 4. Sine-Saloum

PALMARIN FACAO  
 PALMARIN SAM SAM  
 PALMARIN DIAKHANOR  
 DJIFERE  
 NDANGANE  
 FUMELA  
 FOUNDIOUGNE  
 DJIRNDA  
 BASSAR  
 BASSOUL  
 THIALANE  
 FALIA

## 5. Casamance

ABENE  
 DIANNAH  
 KAFOUNTINE  
 POINTE SAINT GEORGES  
 ZIGUINCHOR  
 KARABANE  
 ELINKINE  
 DIEMBERING  
 CAP SKIRRING  
 BOUDIEDIETE





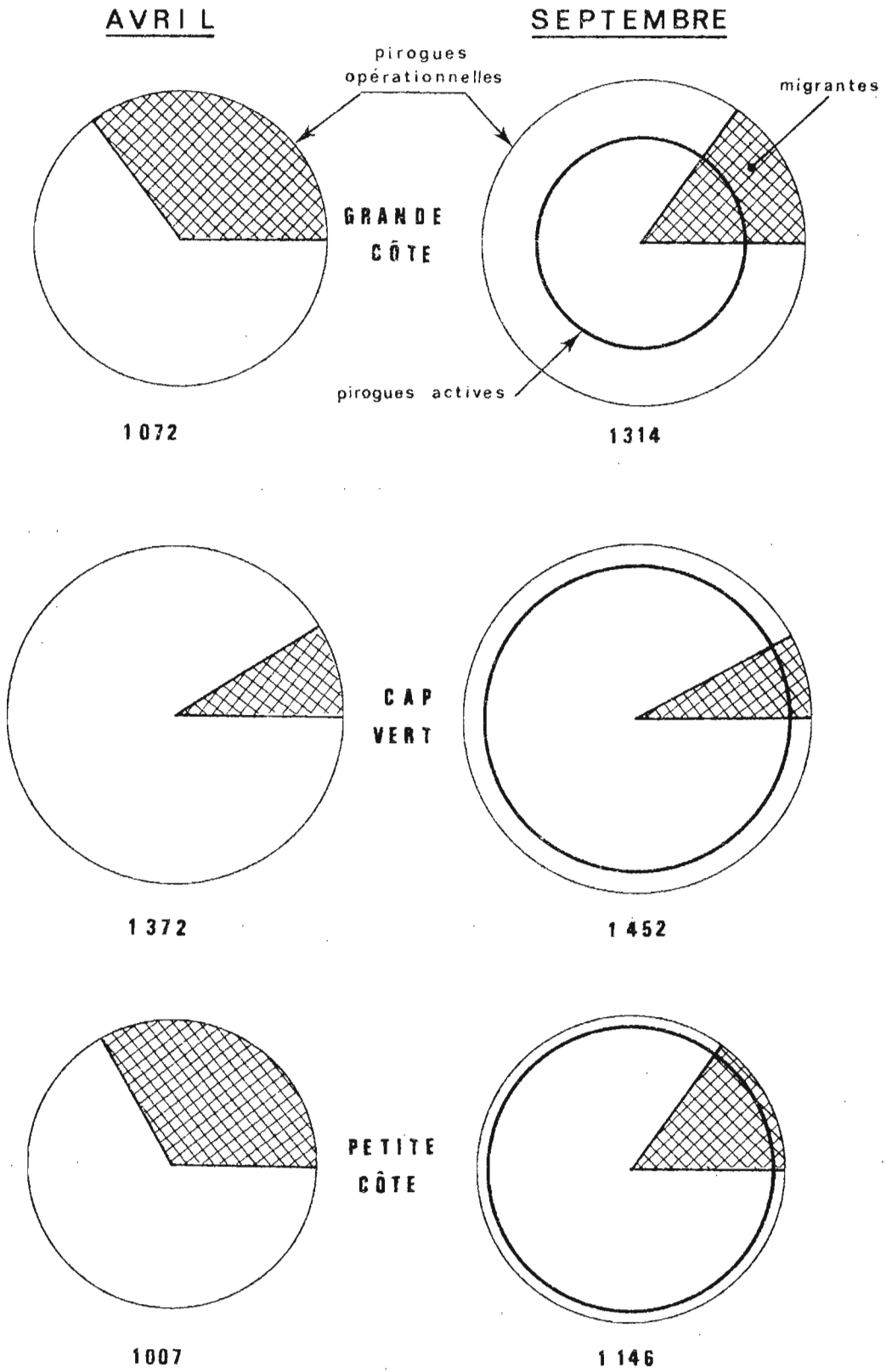
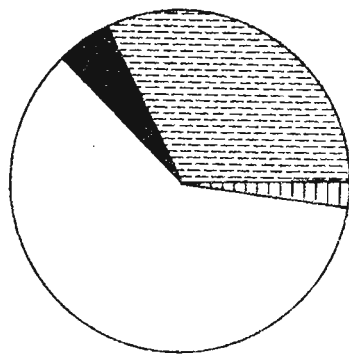
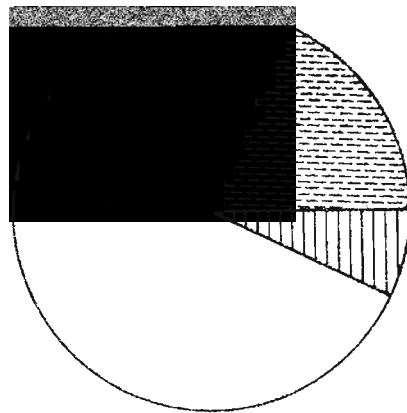


Fig. 2.- Total des pirogues , taux de migrants, avril et septembre : pirogues actives en septembre pour la Grande Côte , le Cap-Vert, la Petite Côte



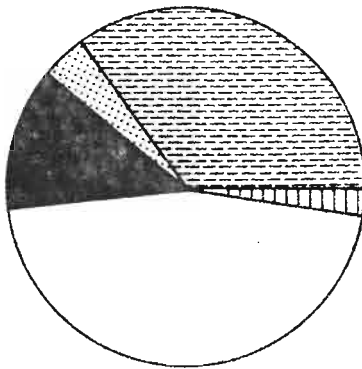
6 982

Grande Côte



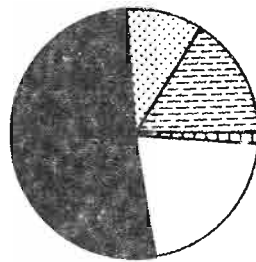
8 731

Cap - Vert



6 972

Petite Côte



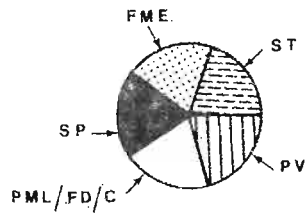
3 813

Saloum



583

Casamance



1 000

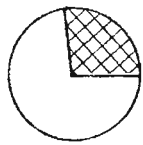
LEGENDE

Fig. 3.- Emplois directs et répartition par type de pêche, septembre 1981



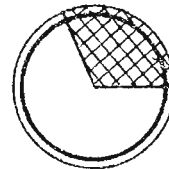
AVRIL

SEPTEMBRE

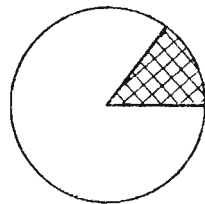


79

Hann

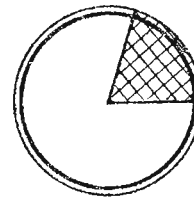


136

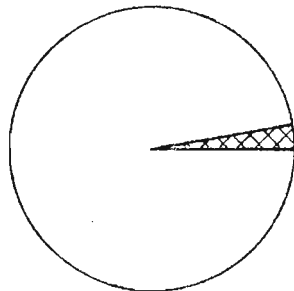


178

Rufisque

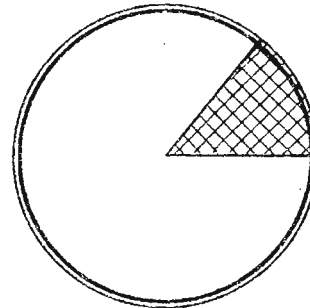


190

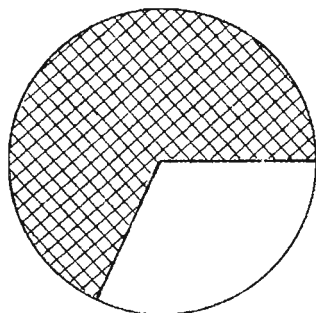


405

Mbour

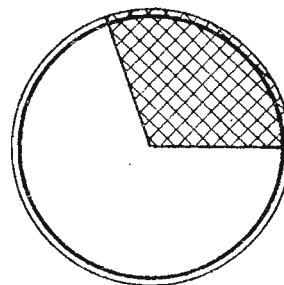


464



466

Joal

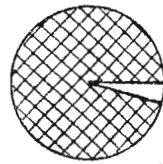


387

Fig. 4 b

AVRIL

SEPTEMBRE



120

Kafoentine



3

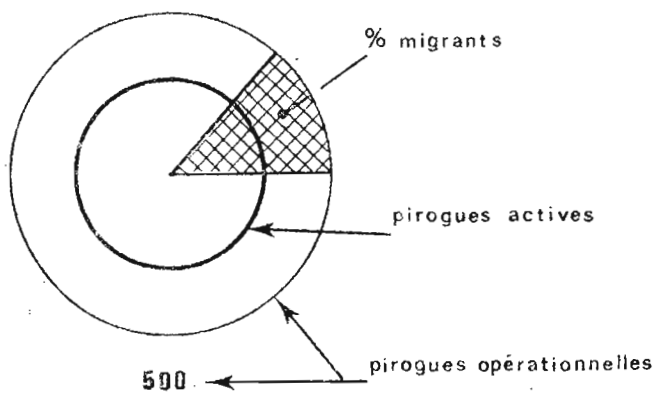


Fig. 4 c.- Total des pirogues et taux de migrants, avril et septembre : pirogues actives en septembre, pour les principaux points de débarquement.

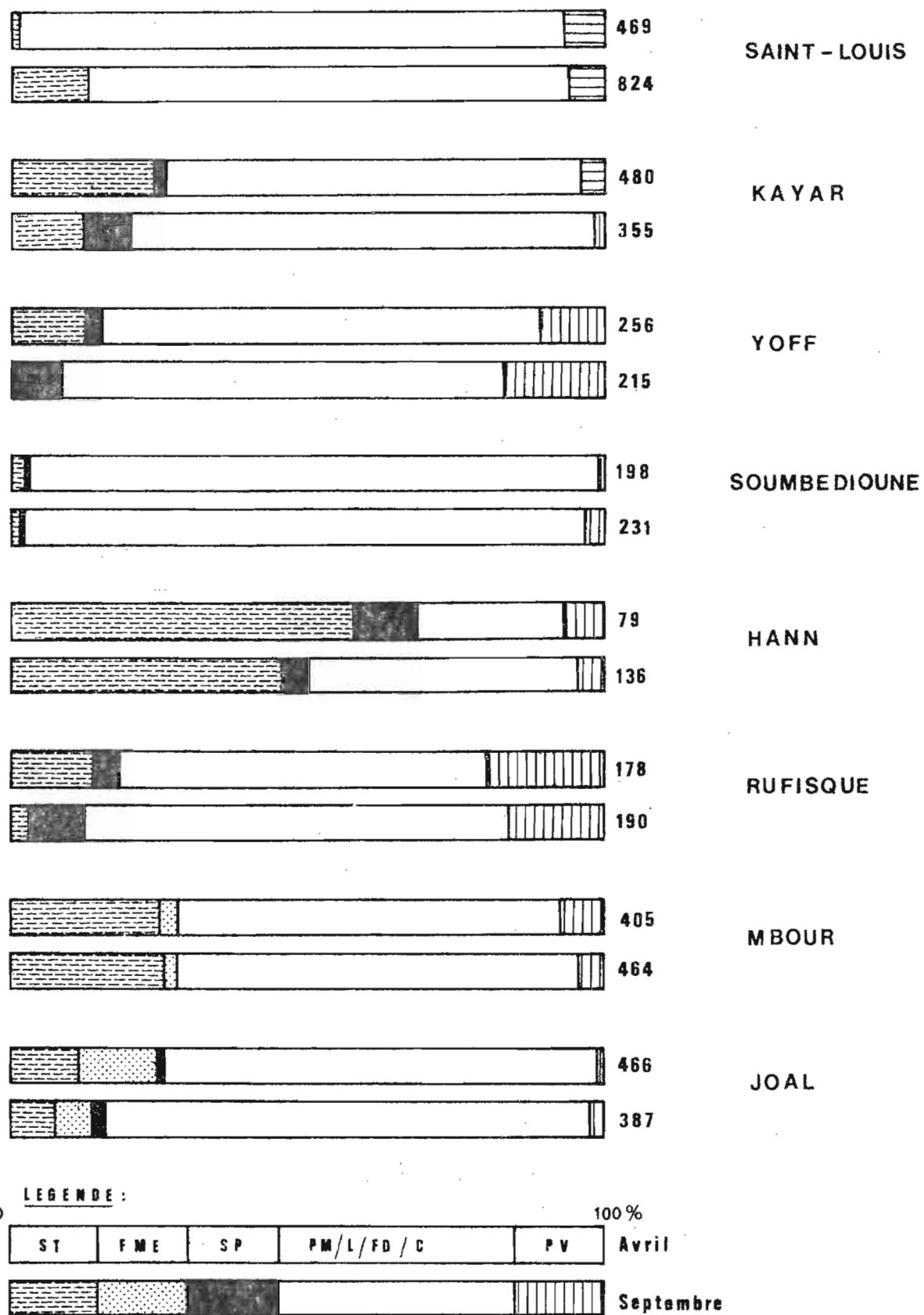


Fig.5 .- Les 8 principaux points de débarquement ; nombre de pirogues et structure de l'armement en avril et septembre 1981



Fig. 7 - Destinations des pirogues migrantes pour les principaux centres. Sept. 1981

éch: 1 : 1 000 000

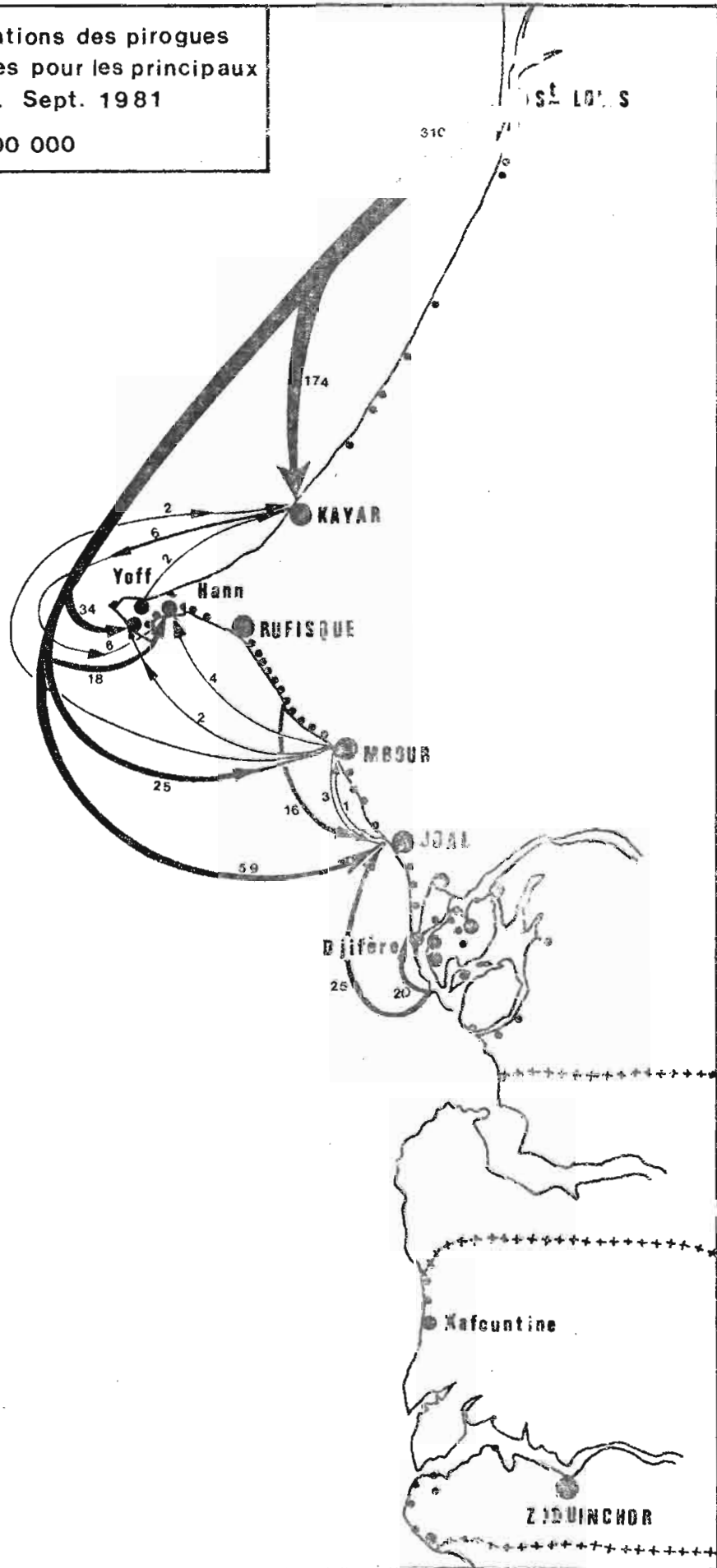






TABLEAU I.- Opérations de recensement en avril et septembre

O P E R A T I O N S	AVRIL	SEPTEMBRE
1 : Dénombrement des pirogues opérationnelles selon le type de pêche pratiqué	+	+
2 : Question sur l'activité durant le mois précédent le recensement	-	+
3 : Dénombrement des migrants dans le lieu d'enquête	+	+
4 : Détermination des lieux d'origines des migrants	-	+
5 : Nombre de points enquêtés	62	79
dont : -Grande Côte	14	14
-Cap-Vert	17	17
-Petite Côte	18	18
-Saloum	6	20
-Casamance	7	10

TABLEAU II.- Avril 1981. Pirogues opérationnelles,  
pirogues en migration et taux de migrants

	S.T.			F.M.E.			S.P.			P.M.L.			P.V.L.			TOTAL		
	TOT.	C.	TX.	TOT.	C.	TX.	TOT.	C.	TX.	TOT.	C.	TX.	TOT.	C.	TX.	TOT.	C.	TX.
SAINT-LOUIS	4	0	0	0	0	0	1	0	0	434	0	0	30	0	0	469	0	0
PILOTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	1	0	0	10	0	0
TASSINIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	1	0	0	6	0	0
MQUIT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	6	0	0
DEGOUNIAYE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100	14	0	0	15	1	6
YARE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	14	0	0	15	0	0
THIOUGOUNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0
DIOGO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0
FAS' BOYE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64	9	14	2	0	0	66	9	13
KAYAR	116	72	62	0	0	0	8	4	50	336	278	82	20	13	64	480	367	76
CAMBERENE	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
YOFF	32	16	50	0	0	0	6	0	0	190	16	8	28	0	0	256	32	12
NGOR	0	0	0	0	0	0	2	0	0	69	0	0	4	0	0	75	0	0
OUAKAM	0	0	0	0	0	0	2	0	0	74	7	9	12	0	0	88	7	7
SOMBEDIOUNE	4	0	0	0	0	0	1	0	0	190	24	12	3	0	0	198	24	12
ANSE BERNARD	0	0	0	0	0	0	1	0	0	39	0	0	33	0	0	73	0	0
BEL AIR	0	0	0	0	0	0	1	0	0	41	0	0	33	0	0	75	0	0
HANN	46	22	47	0	0	0	8	0	0	20	0	0	5	0	0	79	22	27
THIAROYE / MER	22	14	63	0	0	0	1	0	0	37	0	0	4	0	0	64	14	21
GRAND MBAO	0	0	0	0	0	0	8	0	0	32	0	0	2	0	0	42	0	0
RUF.KEURY SOUP	26	20	76	0	0	0	7	0	0	110	8	7	35	0	0	178	28	15
BARGNY	0	0	0	0	0	0	16	0	0	57	0	0	15	0	0	88	0	0
SENDOU	0	0	0	0	0	0	3	0	0	17	0	0	27	0	0	47	0	0
YENNE	0	0	0	0	0	0	9	0	0	22	0	0	26	0	0	57	0	0
NIANGAL	4	0	0	0	0	0	6	0	0	6	0	0	18	0	0	34	0	0
TOUBAB DIALAO	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	11	0	0	16	0	0
POPENGUINE	0	0	0	0	0	0	3	0	0	4	0	0	6	0	0	13	0	0
GUERO	0	0	0	0	0	0	3	0	0	6	0	0	12	0	0	21	0	0
SCMONE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5	0	0	2	0	0	8	0	0
NGAPAROU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	0	4	0	0	18	0	0
SALI PORTUGAL	0	0	0	1	0	0	0	0	0	7	0	0	9	0	0	17	0	0
SALI NIAKHAL	0	0	0	0	0	0	2	0	0	5	0	0	0	0	0	7	0	0
M'BOUR	104	0	0	12	0	0	2	0	0	261	13	4	26	0	0	405	13	3
TROPICAL	0	0	0	0	0	0	1	1	100	1	0	0	4	0	0	6	1	16
NIANING	0	0	0	0	0	0	4	2	50	15	0	0	4	0	0	23	2	8
POINTE SARENE	0	0	0	0	0	0	3	0	0	10	0	0	6	0	0	19	0	0
MBOIDIENNE	0	0	0	0	0	0	1	1	100	0	0	0	0	0	0	1	1	100
WARANG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0
JCAL	54	18	33	63	63	100	3	1	33	343	236	68	3	0	0	466	318	68
PALM.FACAO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0
DIONEWAR	0	0	0	10	0	0	0	0	0	42	1	2	0	0	0	52	1	1
NIOIDIOR	40	0	0	1	0	0	0	0	0	23	0	0	11	0	0	75	0	0
MISSIRAH	0	0	0	3	0	0	1	1	100	41	30	73	0	0	0	45	31	68
ABENE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44	44	100	1	0	0	45	44	97
OIANNAH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	7	87	0	0	0	8	7	87
KAFOUNTINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120	115	95	0	0	0	120	115	95
ELINKINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	3	18	22	0	0	38	3	7
DIEMBERING	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	5	0	0
BOUDIEDIETE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	7	2	28	7	0	0	15	2	13
TOTAL	452	162	35	90	63	69	108	10	9	2738	794	28	469	13	2	3857	1042	27

TABLEAU III.- Septembre 1981. Pirogues opérationnelles,  
pirogues actives et taux d'activité

	S.T.			F.M.E.			S.P.			P.M.L.			P.V.L.			TOTAL		
	TOT.	ACT.	TX.	TOT.	ACT.	TX.	TOT.	ACT.	TX.	TOT.	ACT.	TX.	TOT.	ACT.	TX.	TOT.	ACT.	TX.
SAINT-LOUIS	108	10	9	0	0	0	0	0	0	672	257	38	44	27	61	824	294	35
PILOTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	9	69	0	0	0	13	9	69
TASSINIÈRE	3	3	100	0	0	0	0	0	0	8	7	87	0	0	0	11	10	90
MQUIT	0	0	0	0	0	0	1	1	100	0	0	0	0	0	0	1	1	100
DEGOUNIAYE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	4	44	9	4	44
MBAO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100	11	4	36	12	5	41
TARE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	100	0	0	0	3	3	100
THIOUGOUNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	100	0	0	0	2	2	100
DIOGO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	9	100	0	0	0	9	9	100
FAS BOYE	4	4	100	0	0	0	0	0	0	49	44	89	0	0	0	53	48	90
MBORO	0	0	0	0	0	0	1	1	100	21	21	100	0	0	0	22	22	100
KAYAR	44	3	6	0	0	0	8	8	100	280	120	42	23	14	60	355	145	40
CAMBERENE	3	3	100	0	0	0	1	1	100	0	0	0	0	0	0	4	4	100
YOFF	0	0	0	0	0	0	17	16	94	161	123	76	37	26	70	215	165	76
NGOR	0	0	0	0	0	0	2	2	100	69	67	97	4	3	75	75	72	95
OUAKAM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81	65	80	15	10	66	96	75	78
SOUMBEDIOUNE	4	3	75	0	0	0	2	2	100	218	144	66	7	5	71	231	154	66
ANSE BERNARD	0	0	0	0	0	0	1	1	100	40	29	72	23	18	78	64	48	75
BEL AIR	0	0	0	0	0	0	2	2	100	46	39	84	28	24	85	76	65	85
HANN	61	51	83	0	0	0	4	4	100	62	62	100	9	9	100	136	126	92
THIAROYE / MER	10	9	89	0	0	0	5	5	100	44	43	97	1	1	100	60	58	96
GRAND MBOU	0	0	0	0	0	0	9	9	100	20	20	100	1	1	100	30	30	100
RUF.KEURY SOUP	6	5	83	0	0	0	18	15	83	134	108	80	32	31	96	190	159	83
SARGNY	22	10	45	0	0	0	3	2	66	7	6	85	22	19	86	54	37	68
SENDHOU	4	3	75	0	0	0	0	0	0	17	9	52	23	23	100	44	35	79
YENNE	0	0	0	0	0	0	2	1	50	64	35	54	23	21	91	89	57	64
NIANGAL	10	9	89	0	0	0	6	6	100	21	17	60	29	25	86	66	57	86
TOUBAB DIALAO	0	0	0	0	0	0	1	1	100	5	4	79	16	15	93	22	20	90
NDAYANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49	32	65	20	19	94	69	51	73
POPENGUINE	0	0	0	0	0	0	2	1	50	5	2	39	4	4	100	11	7	63
GUEREO	0	0	0	1	0	0	3	0	0	7	5	71	15	15	100	26	20	76
SOMONE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	12	8	66	0	0	0	13	8	61
NGAPAROU	0	0	0	1	1	100	0	0	0	21	19	90	8	8	100	30	28	93
SALI PORTUGAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	12	100	8	8	100	20	20	100
SALI NIAKHAL	0	0	0	0	0	0	1	1	100	10	10	100	1	1	100	12	12	100
M'BOUR	123	117	95	7	7	100	2	2	100	311	292	93	21	20	95	464	438	94
TROPICAL	0	0	0	0	0	0	3	3	100	2	1	50	7	7	100	12	11	91
NIANING	0	0	0	0	0	0	3	3	100	37	33	89	4	2	50	44	38	86
POINTE SARENE	0	0	0	0	0	0	4	4	100	43	35	81	8	3	37	55	42	76
WARANG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	2	100	3	2	66
JOAL	50	44	87	23	22	95	5	5	100	300	278	92	9	9	100	387	358	92
PALM-FACAO	0	0	0	1	1	100	3	3	100	1	1	100	0	0	0	5	5	100
PALM-SAM SAM	0	0	0	0	0	0	3	3	100	1	1	100	0	0	0	4	4	100
PALM-DIAKHANDOR	0	0	0	0	0	0	10	10	100	6	0	0	0	0	0	16	10	62
OJIFERE	0	0	0	1	1	100	1	1	100	19	19	100	0	0	0	21	21	100
NDANGANE	0	0	0	0	0	0	21	21	100	28	28	100	2	2	100	51	51	100
FUMELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100	0	0	0	1	1	100
DJIRNDA	0	0	0	0	0	0	4	4	100	6	6	100	0	0	0	10	10	100
BASSAR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22	22	100	2	2	100	24	24	100
BASSOUL	0	0	0	19	19	100	0	0	0	2	2	100	0	0	0	21	21	100
OIONEWAR	4	4	100	10	10	100	0	0	0	53	53	100	0	0	0	67	67	100
NIODIOR	40	40	100	1	1	100	0	0	0	23	23	100	11	11	100	75	75	100
MISSIRAH	0	0	0	5	5	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	100
SIPD	0	0	0	0	0	0	3	3	100	2	2	100	0	0	0	5	5	100
BETANTI	0	0	0	10	10	100	12	12	100	35	35	100	0	0	0	57	57	100
ABENE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	6	66	0	0	0	9	6	66
DIANNAH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	6	100	0	0	0	6	6	100
KAFOUNTINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	100	0	0	0	3	3	100
PTE ST.GEORGES	0	0	0	0	0	0	6	5	83	10	10	100	0	0	0	16	15	93
ZIGUINCHOR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	7	36	0	0	0	19	7	36
ELINKINE	0	0	0	0	0	0	3	3	100	15	8	53	0	0	0	18	11	61
BOUDIEDIETE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	3	59	0	0	0	5	3	59
TOTAL	496	318	64	79	77	97	173	161	93	3123	2207	70	479	393	82	4350	3156	72



TABLEAU VII.- Taux de motorisation  
en septembre 1981 (%)

GRANDE COTE	91.
CAP VERT	76.
PETITE COTE	90.
SINE SALOUM	91.
CASAMANCE	84.
TOTAL	85.

TABLEAU VIII.- Taux d'activité des  
des pirogues en septembre 1981(%)

GRANDE COTE	38.
CAP VERT	82.
PETITE COTE	90.
SINE SALOUM	99.
CASAMANCE	78.
TOTAL	75.

TABLEAU IX.- Les emplois dans la pêche artisanale, par région  
et par type de pêche, en valeur absolue et en % du total

	S.T.		F.M.E.		S.P.		P.M.L.		P.V.L.		TOTAL	
	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.
GRANDE COTE	1680 30.	2226 32.	0 0.	0 0.	315 6.	350 5.	3432 61.	4232 61.	170 3.	174 2.	5597 100.	6982 100.
CAP VERT	1876 22.	1680 19.	0 0.	0 0.	2590 30.	2555 29.	3632 42.	3956 45.	512 6.	540 6.	8610 100.	8731 100.
PETITE COTE	2212 34.	2422 35.	608 9.	256 4.	805 12.	840 12.	2684 42.	3240 46.	158 2.	214 3.	6467 100.	6972 100.
SINE SALOUM	560 48.	616 16.	112 10.	376 10.	35 3.	1995 52.	424 37.	796 21.	28 2.	30 1.	1159 100.	3813 100.
CASAMANCE	0 0.	0 0.	0 0.	0 0.	35 4.	315 54.	780 88.	268 46.	70 8.	0 0.	885 100.	583 100.
TOTAL	6328 28.	6944 26.	720 3.	632 2.	3780 17.	6055 22.	10952 48.	12492 46.	938 4.	958 4.	22718 100.	27081 100.

TABLEAU X.- Récapitulation des centres en fonction du nombre de pirogues opérationnelles, avril 1981

CLASSE	NB. CENTRES						NB. PIROGUES					
	GC	CV	PC	SS	C	TOT	GC	CV	PC	SS	C	TOT
1- 50	7	5	11	2	5	30	57	141	136	48	111	493
51- 100	1	8	0	2	0	11	66	599	0	127	0	792
101- 150	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	120	120
151- 200	0	2	0	0	0	2	0	376	0	0	0	376
201- 250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
251- 300	0	1	0	0	0	1	0	256	0	0	0	256
301- 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
351- 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
401- 450	0	0	1	0	0	1	0	0	405	0	0	405
451- 500	2	0	1	0	0	3	949	0	466	0	0	1415
501- 550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
551- 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
601- 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
651- 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
701- 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
751- 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
801- 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
851- 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
901- 950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
951-1000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

GC = Grande Côte  
C = Casamance

;

CV = Cap-Vert  
SS = Sine Saloum

;

PC = Petite-Côte  
TOT = Total

TABLEAU XI. Répartition des centres en fonction du nombre de pirogues opérationnelles, sept. 1981

CLASSE	NB. CENTRES						NB. PIROGUES					
	GC	CV	PC	SS	C	TOT	GC	CV	PC	SS	C	TOT
1- 50	9	4	9	10	7	39	82	100	171	112	76	541
51- 100	1	8	2	4	0	15	53	580	124	250	0	1007
101- 150	0	1	0	0	0	1	0	136	0	0	0	136
151- 200	0	1	0	0	0	1	0	190	0	0	0	190
201- 250	0	2	0	0	0	2	0	446	0	0	0	446
251- 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
301- 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
351- 400	1	0	1	0	0	2	355	0	387	0	0	742
401- 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
451- 500	0	0	1	0	0	1	0	0	464	0	0	464
501- 550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
551- 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
601- 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
651- 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
701- 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
751- 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
801- 850	1	0	0	0	0	1	824	0	0	0	0	824
851- 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
901- 950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
951-1000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TABLEAU XII.- Lieux d'origine des migrants, septembre 1981

ORIGINE	S.T.	F.M.E.	S.P.	P.M.L.	P.V.L.	TOT.
SAINT-LOUIS	27	0	1	300	19	347
KAYAR	2	0	0	7	C	9
YOFF	2	0	2	C	C	4
NGOR	0	C	0	1	C	1
SOUMBEDIUNE	2	0	0	0	C	2
THIAROYE / MER	1	0	0	C	C	1
RUF-KEURY SOUP	0	0	0	4	C	4
BARGNY	11	0	10	1	G	22
SENDHOU	0	0	C	3	C	3
YENNE	0	0	0	26	1	27
NIANGAL	0	0	0	2	0	2
TOUBAB DIALAO	0	0	0	12	C	12
NDAYANE	0	0	0	18	0	18
GUERED	0	0	0	27	0	27
NGAPAROU	0	1	0	0	0	1
M*BOUR	3	0	4	5	0	12
POINTE SARENE	0	0	0	2	0	2
JOAL	0	3	1	0	C	4
NDANGANE	0	0	0	2	0	2
DJIRNDA	0	1	1	1	C	3
BASSAR	0	5	0	8	C	13
BASSOUL	1	18	5	5	0	29
MOUNDE	0	0	0	2	0	2
DIDNEWAR	0	0	0	1	0	1
NIODIOR	0	0	0	7	0	7
MISSIRAH	0	0	0	1	C	1
DIANNAH	0	0	0	1	0	1
TOTAL	49	28	24	436	20	557

TABLEAU XIII.- Région d'origine des migrants, septembre 1981

ORIGINE	S.T.	F.M.E.	S.P.	P.M.L.	P.V.L.	TOT.
GRANDE COTE	29	0	1	307	19	356
CAP VERT	16	0	12	49	1	78
PETITE COTE	3	4	5	52	0	64
SINE SALOUM	1	24	6	27	C	58
CASAMANCE	0	0	0	1	0	1
TOTAL	49	28	24	436	20	557









ANNEXE

PUBLICATIONS DU C.R.O.D.T. RELATIVES  
A LA PECHE ARTISANALE MARITIME  
AU SENEGAL

- BAKHAYOKHO (M.), 1980.- Pêche et biologie des céphalopodes exploités sur côtes du Sénégal (12°20'N - 16°03'N). Thèse 3e cycle, Univ. Brest, France, 122.
- BAKHAYOKHO (M.), 1981.- L'exploitation des céphalopodes au Sénégal. Rapport sur les Pêches, 250, F.I.D./R250 (Fr), FAO, ROME.
- BAKHAYOKHO (M.), 1981.- Historique des pêcheries de céphalopodes des côtes sénégalaises. La Pêche maritime, 1244.
- BAKHAYOKHO (M.) et MAIGRET (J.),- La Faune teuthologique dans l'Atlantique centre-est (côtes occidentales d'Afrique). Bull. IFAN (sous presse).
- BAKHAYOKHO (M.) et DRAMMEH (O.), 1982.- Eléments de biologie et d'identité des populations de seiches des côtes sénégalaises. Contribution au groupe de travail ad hoc de l'évaluation des stocks de céphalopodes de la zone nord du COPACE, Ténérife.
- CHABOUD (C.).- Le mareyage au Sénégal. Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, sous presse.
- CHAMPAGNAT (C.) et DOMAIN (F.), 1978.- Migrations des poissons démersaux le long des côtes ouest-africaines de 10° à 24° de latitude Nord. Cah. ORSTOM, sér. Océanogr., 16 3-4 : 239-261.
- CHAMPAGNAT (C.), CAVERIVIERE (A.), CONAND (C.), CURY (P.), DURAND (J.R.), FONTENEAU (A.), FREON (P.) et SAMBA (A.).- Pêche, biologie et dynamique du tassergal (*Pomatomus saltator*, Linnaeus 1766) sur les côtes sénégalomauritaniennes, sous presse.
- CHAUVEAU (J.P.), 1982.- Développement historique de la pêche à Saint-Louis. Premières hypothèses. Rapp. int. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 39, 7 p.
- CORMIER (M.C.), 1981.- Le marché au poisson de la Gueule-Tapée à Dakar. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 90, 88 p.
- CRODT (WEBER, CHABOUD, KEBE, CURY), 1981.- Le poisson dans la région de Rufisque (étude d'implantation d'un Centre coopératif de mareyage). 160 p., 50 tabl., 18 fig.
- CURY (Ph.), 1981.- Présentation et utilisation des programmes informatiques de la section pêche artisanale. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 89, 105 p.

- CURY (P.), 1982.- Notes sur l'élevage en bassin de thiofs juvéniles (*Epinephelus aeneus*). En préparation.
- CURY (P.), SAMBA (A.), SAGNA (A.), NDIAYE (B.), SENE (T.) et SECK (M.), 1981.- Statistiques de débarquements de la pêche maritime piroguière à Saint-Louis de 1974 à 1980. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 100, 55 p.
- CURY (P.), SAMBA (A.), SAGNA (A.), NDIAYE (B.) et SENE (T.), 1981.- Statistiques de débarquements de la pêche maritime piroguière à Soumbédioune de 1976 à 1980. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 102, 41 p.
- CURY (P.), SAMBA (A.), SAGNA (A.), NDIAYE (B.) et SENE (T.), 1981.- Statistiques de débarquements de la pêche maritime piroguière à Kayar de 1974 à 1980. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 104, 55 p.
- CURY (P.), SAMBA (A.), SAGNA (A.) et NDIAYE (B.), 1982.- Statistiques de débarquements de la pêche maritime piroguière à Yoff en 1979 et 1980. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 105, 20 p.
- CURY (P.), SAMBA (A.), SAGNA (A.) et NDIAYE (B.), 1982.- Statistiques de débarquements de la pêche maritime piroguière en 1981 à Saint-Louis, Kayar, Yoff, Soumbédioune et Hann. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 11, 41 p.
- CURY (P.) et WORMS (J.), 1982.- Pêche, biologie et dynamique du thiof (*Epinephelus aeneus*, E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817) le long des côtes sénégalaises. Doc. Sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 82.
- DIAW (C.), 1981.- Approche monographique d'une grande senne de plage de Hann à Dakar. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 90, 26 p.
- DOMAIN (F.), 1980.- Contribution à la connaissance de l'écologie des poissons démersaux du plateau continental sénégal-mauritanien. Les ressources démersales dans le contexte général du golfe de Guinée. Thèse doct. d'Etat, Univ. Paris VI et Mus. nat. Hist. nat., 342 p.
- DURAND (M.H.), 1981.- Aspects socio-économiques de la transformation du poisson de mer au Sénégal. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 103, 95 p.
- FREON (P.), STEQUERT (B.) et BOELY (T.), 1978.- La pêche des poissons pélagiques côtiers en Afrique de l'Ouest des îles Bissagos au nord de la Mauritanie en 1978 : Description des types d'exploitation. Cah. ORSTOM, sér. océanogr., XVI (3-4) : 209 - 228.
- FREON (P.) et STEQUERT (B.), 1978.- Les poissons pélagiques côtiers au Sénégal. Recueil de statistiques de la pêche au filet tournant à Mbour en 1977. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 61, 34 p.
- FREON (P.), STEQUERT (B.) et BOELY (T.), 1978.- Les pêches sénégalaises : Descriptions et analyses des captures et des rendements des principales espèces pélagiques côtières. In : Rapport du groupe de travail ad hoc sur les poissons pélagiques côtiers ouest-africains de la Mauritanie au Libéria (26°N à 5°N), F.A.O. COPACE/PACE, Séries 78/10 (Fr).



